Numéro 2218 du Vendredi 05 Août 2022 • Prix : 300 F CFA •

Le Journal des décideurs

L'économiste du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français • (Page 03 & 04)

L'UEMOA franchit un pas vers l'indépendance monétaire

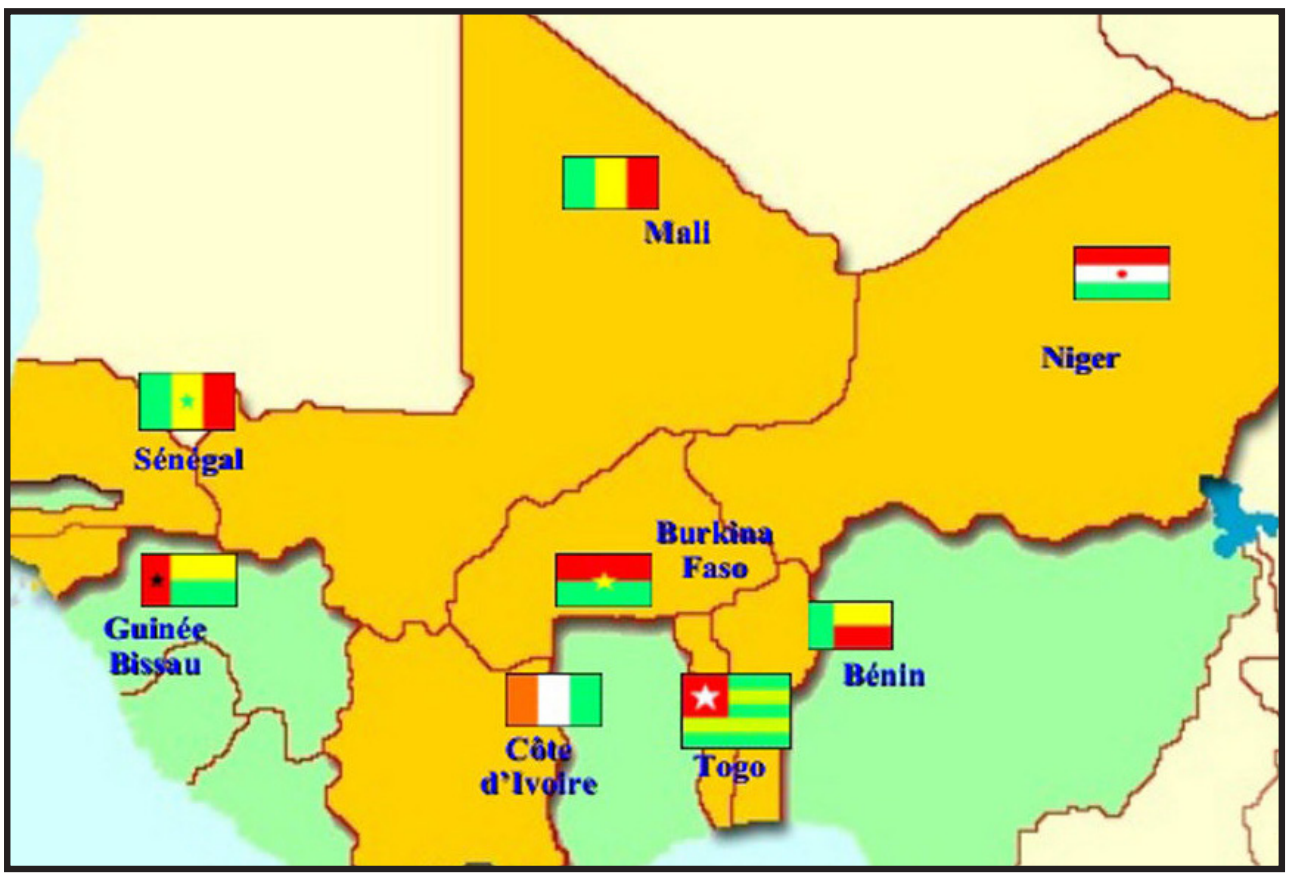

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Développement des affaires

Une équipe du Salon des Banques et PME de l'UEMOA chez le Ministre du Commerce du Burkina Faso

Le mardi 26 juillet 2022, une équipe du Salon des Banques et PME de l'UEMOA, conduite par son Secrétaire Permanent, M. Youépéné ... • (Page 10)

4ème Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique

Dr Salim Abdool Karim et Quarraisha Abdool Karim honorés par le Japon

A quelques jours de la TICAD 8, le Premier ministre du Japon, Fumio Kishida, a décerné à Tokyo (Japon), mercredi ... • (Page 11)

Visite de Nancy Pelosi en Taïwan

La Chine invite les USA à respecter l'engagement des « cinq non »

Entre la Chine et les Etats-Unis, le mercure monte. Dans un élan de défense territoriale, l'empire du milieu condamne ... • (Page 08)

Tombola des factures normalisées

Remise de la voiture de 25 millions FCFA au gagnant

La Direction Générale des Impôts (DGI) a procédé, jeudi 04 août 2022, à la remise de ... • (Page 09)

Financement des PME

La SFI annonce 12,88 milliards Fcfa pour l'Afrique de l'Ouest

La Société financière internationale (SFI) a annoncé le mercredi 3 août 2022 un investissement pouvant atteindre 12,88 milliards Fcfa dans Uhuru Growth Fund I ... • (Page 10)

Dénationalisation de sa Compagnie pétrolière nationale • (Page 05)

Les pays limitrophes du Nigéria bientôt dans la tourmente

Zone industrielle de Glo-Djigbé

Des jeunes de "Bénin Talent Pool Meet up 2022" admiratifs du modèle

Le lundi 1er août 2022, une délégation du projet "Bénin Talent Pool Meet up 2022" a visité la première zone industrielle aux ... • (Page 02)

Taux de change du Fcfa XOF offert par L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	652.73	655.95	775.87	1.57	80.69	38.18	4.7	97.15	177.73	8.2

Zone industrielle de Glo-Djigbé

Des jeunes de "Bénin Talent Pool Meet up 2022" admiratifs du modèle

Le lundi 1er août 2022, une délégation du projet "Bénin Talent Pool Meet up 2022" a visité la première zone industrielle aux standards internationaux depuis l'indépendance du Bénin, GDIZ. Une descente qui a permis aux jeunes de mieux comprendre le modèle économique que développe le Bénin.

• Falco Vignon

Pour célébrer le 62ème anniversaire de l'indépendance du Bénin, les jeunes talents locaux et de la diaspora du projet « Bénin Talent Pool Meet » ont choisi de visiter les œuvres plaçant le Bénin au centre de l'attention internationale, telle la GDIZ. La délégation composée de talents locaux et internationaux a consacré la journée du lundi 1er août à la découverte de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé sous tous ses angles. Au cours de la visite, il leur a été présenté le visage de la GDIZ dans les dix prochaines années à travers la maquette de la zone. Pendant plus d'une trentaine de minutes, nos visiteurs ont eu droit à la présentation du projet et à une explication des différents éléments de ladite maquette. Ils ont également eu l'occasion de poser des questions d'éclaircissements relatives à l'alimentation de la zone en énergie électrique. Cela a été pour l'équipe de la SIPI-BENIN SA présente, l'occasion de rassurer non seulement la délégation, mais aussi tous les Béninois sur le fait que toutes les dispositions ont été prises avec le soutien du Gouvernement du Bénin pour faire de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé une zone où l'énergie électrique sera disponible de façon stable, continue et à un prix défiant toute concurrence.

La question relative aux conditions d'installation au sein de la GDIZ a également été au centre des échanges. Une question à laquelle l'équipe de la SIPI-BENIN n'a pas manqué de répondre en insistant sur le fait que la Zone industrielle de Glo-Djigbé est une affaire de tous. Elle est ouverte à tout le monde sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité ou de religion. Il suffit d'avoir un projet d'investissement industriel près à la réalisation puis le soumettre à la SIPI-BENIN pour déclencher le processus d'installation, un élément de réponse qui a balayé des esprits les doutes qu'ils avaient avant leur arrivée. Les questions relatives aux avantages fiscaux, commerciaux, sociaux et douaniers n'ont pas été en reste des échanges.

• Photo de famille de la délégation sur le site de la GDIZ

La délégation a également eu droit à une visite du site où elle a pu admirer les différents travaux de réalisation de la première phase qui s'étend sur 400 hectares et composée notamment des entrepôts, du parc textile, du parc de transformation des noix de cajou, la caserne des pompiers, les routes, le centre de formation aux métiers du textile, du guichet unique, etc. Des sentiments de joie et de fierté pouvaient se lire sur les visages ainsi que dans les propos. « Je suis émerveillée. Je pars d'ici avec une autre vision du pays », a laissé entendre Gloria Laurentia PATENON, un membre de la délégation. Ils en sont repartis satisfaits, confiants et pleins d'espoirs pour l'avenir du Bénin, promettant de faire la promotion de la zone industrielle de Glo-Djigbé autour d'eux et d'y revenir, plus en tant que simples visiteurs mais plutôt en tant qu'investisseurs. De par cette visite, ces jeunes intègrent désormais que la Zone Industrielle de Glo-Djigbé est une affaire de tous, notamment de la jeunesse.

A propos du projet "Bénin Talent Pool Meet up 2022"

"Bénin Talent Pool Meet up 2022" est un projet initié par le ministère de l'Économie et des Finances. Il regroupe des jeunes talents béninois d'ici et d'ailleurs. Lancé le samedi 30 Juillet dernier à Sèmè City par le Président de la République, ce projet vise à faire la promotion de l'excellence et à accompagner les jeunes talents dans leur insertion professionnelle.

Cari du jour

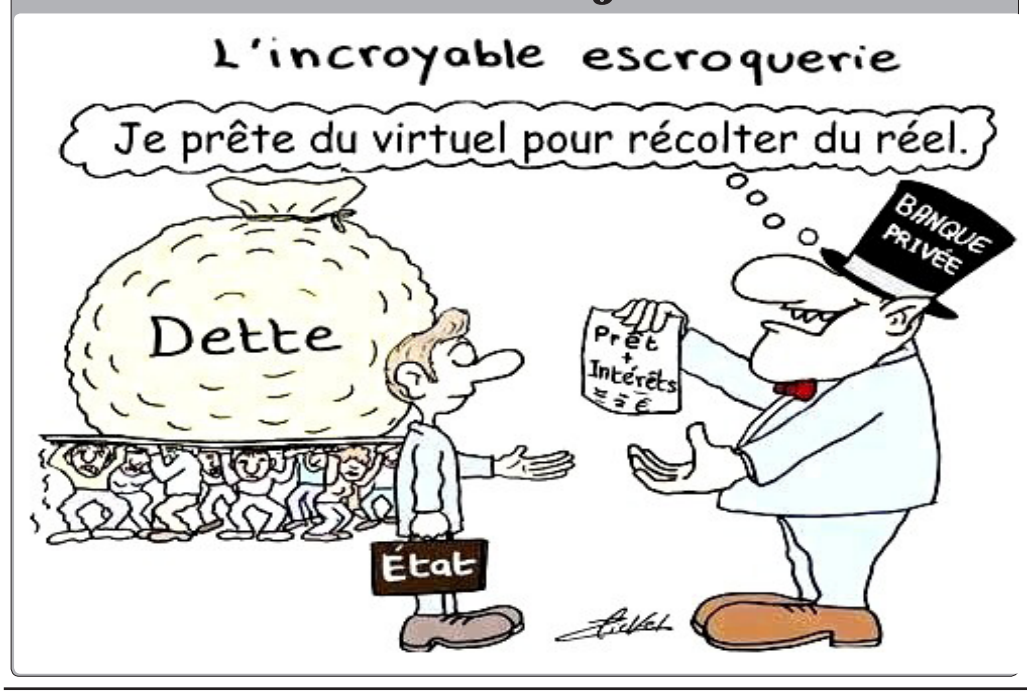

AUX DÉCIDEURS...

De l'oxygène pour le Trésor en novembre

Lorsque l'international journaliste Alain Foka s'obstine à soutenir que les élections en Afrique sont très onéreuses, il n'y a qu'à considérer l'exemple du Bénin pour s'en convaincre. Dans le cadre du renouvellement du parlement unicaméral, comptant désormais 109 députés aux termes de l'article 144 du Code électoral, les seuils des frais de campagne par candidat titulaire ont été revalorisés. Ainsi, l'article 173 dispose : « le montant du cautionnement à verser par candidat titulaire aux élections législatives est de 5% du montant maximum autorisé pour la campagne électorale ». L'article 97 du Code électoral fixe ce montant à 30.000.000F CFA. Les 5% du cautionnement sur les 30.000.000F donnent 1,5 million par candidat titulaire. Ainsi pour la liste des 109 candidats titulaires aux élections législatives, chaque parti politique devra débourser 1,5 million x 109. Le résultat donne 163,5 millions de francs CFA pour le cautionnement par liste de candidatures. Le nombre de partis politiques légalement constitués est de 16. En supposant qu'une dizaine de partis politiques participeront à cette élection du 8 janvier 2023, le trésor public encaissera 1.635.000.000FCFA.

D'après l'article 168 du Code électoral, « Cinquante (50) jours avant l'ouverture de la campagne électorale, les candidats titulaires et suppléants présentent une déclaration en double exemplaire, revêtue de leurs signatures et portant l'engagement que tous les candidats et leurs suppléants remplissent les conditions d'éligibilité prévues au titre II du présent livre ». Le dossier ainsi constitué n'est recevable par la CENA que s'il comporte entre autres et selon l'article 41 du Code électoral, la « quittance de versement, au Trésor public, du cautionnement prévu pour l'élection concernée. » Et 50 jours avant l'ouverture de la campagne électorale affiche le 3 novembre 2022. Ce cautionnement représente une bouffée d'oxygène pour le trésor public lorsqu'on sait qu'en fin d'année, les caisses de l'Etat sont tendues.

Dans le précédent Code électoral, chaque candidat titulaire aux élections législatives devrait payer 100.000F CFA pour le cautionnement, soit 8,300 millions de francs CFA pour la liste. Aujourd'hui qu'il faut payer 1,5 million de francs de cautionnement par candidat, cela représente 15 fois le montant du cautionnement par candidat comparativement aux élections de 2015 et 2019. Pour les partis politiques qui ne bénéficient pas encore du financement public, alors qu'ils remplissent l'essentiel des conditions, c'est de la mer à boire. Ils doivent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité en privilégiant les dépenses les plus utiles. Car, il leur sera difficile dans une compétition où l'argent règne légalement en maître de rivaliser avec les autres partis qui profitent de la manne publique.

Après les cautionnements, l'économie sera dynamisée avec les autres dépenses électorales dont le plafond pour chaque candidat titulaire est de 30.000.000 FCFA. Mais la perspective d'une dynamique accrue de l'économie béninoise entre décembre 2022 et janvier 2023 dépendra aussi de la large participation aux élections des partis qui le désirent et qui remplissent les conditions. Car, par liste de candidatures, chaque parti déboursera théoriquement plus de 5 milliards de francs ; soit une cinquantaine de milliards de francs pour une participation étendue à 10 partis politiques.

Il est à souligner qu'en plus de ces fonds émanant des partis politiques qui participent au financement des dépenses électorales conformément aux dispositions du Code électoral, l'Etat, dans son rôle régalien financera les dépenses liées à la confection des listes électorales, à la sécurité du scrutin, aux frais de mission des personnels électoraux…

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Cameroun : Le Fonds de garantie des entreprises élabore son plan d'affaires

Le compte à rebours pour la mise en place du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FOGAPME) est enclenché avec l'élaboration d'un plan d'exploitation sous les auspices du ministère des Finances. Le Comité national économique et financier (CNEF) lors de sa session de juillet dernier a passé en revue les grandes lignes de cette structure de financement notamment le capital social, la surface financière, le modèle économique, la géographie du capital dont l'Etat-propriétaire devrait être l'unique actionnaire. Le business plan en cours de maturation devant précéder l'obtention des agréments auprès de la Commission bancaire.

Fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français

L'UEMOA franchit un pas vers l'indépendance monétaire

La fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français fait l'actualité ces derniers jours. Les points de vue des africains achoppent sur l'impact d'une telle décision sur l'économie et les finances, de même que sur le plan de la politique monétaire. Ce qui apparaît évident, c'est que cette fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français augure des perspectives heureuses pour les pays partageant le franc CFA dans l'espace UEMOA. Deux spécialistes africains de l'économie et de la monnaie se prononcent sur le sujet. Il s'agit d'abord du Togolais Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, économiste spécialisé en stratégies et mutabilité, ancien Conseil et négociations à l'ONUDI et Directeur de Afrocentricity Think Tank. Et ensuite, du Professeur burkinabé Hamidou Sawadogo, enseignant-chercheur en économie monétaire et financière à l'Université Joseph-Ki-Zerbo.

• Jean-Claude KOUAGOU

Dans deux entretiens médiatiques séparés, les deux spécialistes de questions économiques et monétaires ont confirmé la fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français. Avec précision, le Pr Hamidou Sawadogo déclare que « la BCEAO a effectivement fermé ses comptes d'opérations au Trésor français et ce, depuis décembre 2019 ». Pour justifier le contexte, le professeur burkinabé souligne que cette fermeture intervient à la suite des échanges qu'il y a eus entre le président français Emmanuel Macron et le président ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, agissant au nom des présidents des pays de l'UEMOA. C'est dans ce cadre qu'il y a eu la révision des accords qui existaient entre la BCEAO et le Trésor français basé à Bercy. Dans cette révision, il était prévu que, si elle le voulait, la BCEAO pouvait ne plus garder ses avoirs extérieurs au Trésor français, à la banque de France. L'enseignant fait remarquer que « pour la fermeture d'un compte d'opérations, le titulaire n'a pas besoin de signer un papier pour dire qu'il désire le fermer ». A titre illustratif, il donne l'exemple des comptes sans solde qui se ferment d'eux-mêmes dans les banques. Ainsi dit-il, « Tout comme pour un compte bancaire, vous n'avez pas besoin d'informer le banquier que vous le fermer à partir d'aujourd'hui. Cela sous-entend que si vous y faites des retraits sans faire des dépôts, à un certain moment, vous épuisez vos avoirs logés dans ledit compte ». C'est donc une situation semblable dans le cas de la fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français. En confirmant cette fermeture des comptes d'opérations, Dr. Yves Ekoué Amaïzo la lie à une décision antérieure dans le cadre de la réforme d'un point de vue français du fonctionnement de la zone franc en Afrique de l'Ouest. Dr. Amaïzo rappelle que la France a lié par des accords de coopération monétaire, les trois zones ou espaces monétaires en Afrique, comme des formes modernes de limitation de la souveraineté monétaire, économique et financière des pays sous tutelle. Un

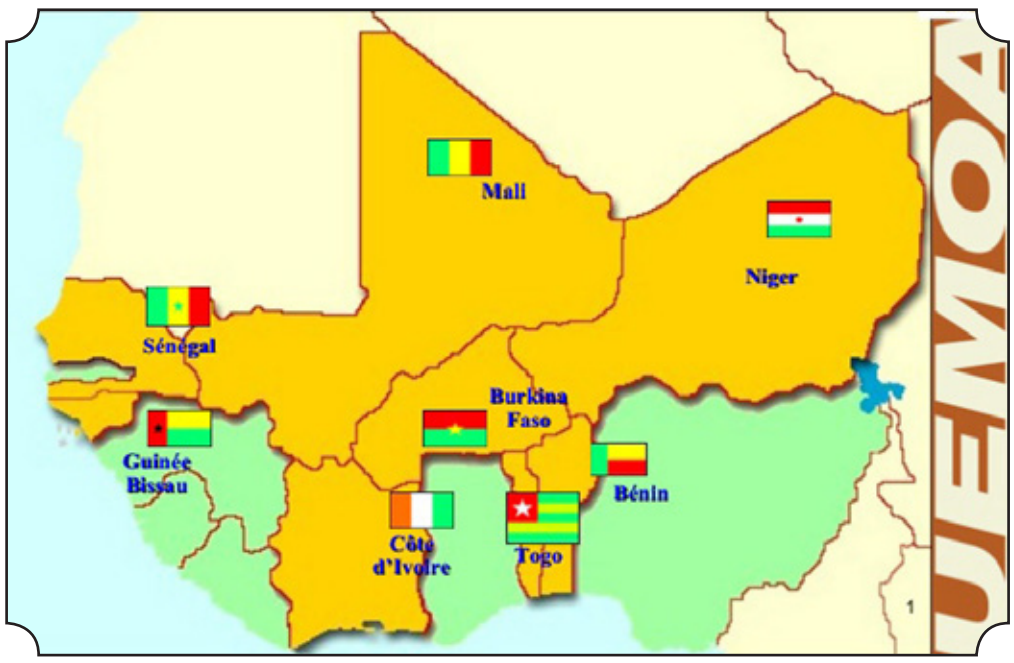

nouvel accord de coopération monétaire daté du 21 décembre 2019 a remplacé l'ancien accord datant de 1973. Les pays membres des trois espaces monétaires de la zone franc sont : UEMOA (Union économique et monétaire Ouest-africaine) : huit Etats membres : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, utilisent en commun le Franc CFA d'Afrique de l'Ouest (ou XOF) ; CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) : six pays : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad utilisent le Franc CFA d'Afrique centrale (XAF) et enfin Union des COMORES : accord de coopération monétaire spécifique et utilise le Franc comorien (KMF). Les trois banques centrales des trois principaux espaces monétaires ont un accord secret avec la France au plan monétaire et économique à savoir les huit pays francophones d'Afrique de l'Ouest, les six d'Afrique centrale et les Comores. Il faut savoir que depuis janvier 2020, la BCEAO ne dispose plus de comptes d'opérations auprès du Trésor français et ce n'est que récemment que les comptes ont été effectivement fermés.

Les conséquences de la fermeture

Avec les nouveaux accords de 2019, les Etats africains ne sont plus obligés de déposer leurs avoirs extérieurs à la banque de France. « Maintenant que nous ne sommes plus tenus de déposer nos avoirs extérieurs, nos devises à la Banque de France, rien n'oblige aussi la France à garantir cette convertibilité. Je pense que c'est le début du processus pour une certaine autonomisation totale de la BCEAO vis-à-vis de la banque de France. Mais ce n'est qu'un premier pas. », souligne l'enseignant-chercheur Hamidou Sawadogo. Il exhorte les Africains à continuer de travailler en mentionnant que l'œuvre des activistes peut être utile à ce stade de l'évolution de la situation. « Car, la pression des activistes et de la rue contribue souvent à aider ou orienter les décisions dans les grands salons. Je peux dire que c'est le début de l'autonomie ou de l'intendance totale vis-à-vis de la France qui commence. Mais ce n'est pas gagné d'avance ; ce n'est qu'un premier pas de franchi parmi plusieurs dizaines de pas restants », fait remarquer le Professeur Sawadogo. Ce pendant la question qui se pose est de savoir la destination des réserves africaines après la fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français.

A ce propos, Dr. Yves Ekoué Amaïzo fait savoir que l'information a circulé que le compte des opérations de la BCEAO a été clôturé et les ressources qui y étaient déposées avaient été investies ailleurs. Il note que les avoirs extérieurs des pays membres de la BCEAO ont effectivement diminué drastiquement. « L'argent en question a été réparti en principe de la manière suivante selon mes propres sources : Une partie vers des entités dites "correspondants" qui ne sont pas les Etats africains et une autre partie investie dans des titres financiers », confie l'expert. Il relève que la notion « auprès des autres correspondants » prête à confusion. « On pourrait croire que l'argent a été "restitué" aux Etats africains au niveau du compte de ces Etats, logés soit à la BCEAO ou dans les pays respectifs membres de l'UEMOA. Il n'en est rien. Par contre, il faut bien constater qu'au niveau de la BCEAO, le fameux compte dit "autres correspondants" est passé de 332 milliards de FCFA à 3.540 milliards en 2021. L'argent des pauvres a donc été transféré vers les correspondants des pays riches », révèle Dr. Yves Ekoué Amaïzo. Et ce n'est pas tout. « Sur des titres monétaires et financiers qui sont facilement transformables en liquidités, il y a aussi beaucoup d'imprécisions… Personne ne sait quelle a été la valeur effective attribuée à ces titres… Il a pu y avoir de la perte, voire de l'arnaque lors de la conversion de l'argent des Africains en des titres monétaires et financiers », déballe le Directeur de Afrocentricity Think Tank. Par ailleurs, la décision d'affecter l'argent des Africains vers les pays ou institutions des pays riches ne provient pas des dirigeants africains. Dr. Yves Ekoué Amaïzo est formel à ce sujet. Il allègue que ce ne sont pas les dirigeants africains ou même ceux de la BCEAO en réalité qui ont pris la décision d'affectation, même si les dirigeants africains vont en porter la responsabilité. La décision serait le fait des dirigeants des pays occidentaux, en l'espèce les dirigeants français.

Suite à la page 04

2.702 milliards de FCFA répartis aux riches

Ce sont d'importantes sommes d'argent des pays de l'UEMOA, soit 2.702 milliards de FCFA (source Agence ECOFIN) qui ont été prêtés à des pays riches de la zone Euro, des Etats-Unis et d'autres pays de l'OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques. Il en déduit que « l'argent des pays pauvres sert à financier les pays riches, ou des agences et institutions financières internationales. Autrement dit, la BCEAO aurait prêté l'argent des pauvres africains de l'UEMOA à des institutions comme la Banque mondiale, le FMI, la BAD, etc. ». Il dédouane la BCEAO en faisant observer qu'on ne peut pas mettre en cause la compétence des responsables de la BCEAO qui n'ont aucun intérêt à ne pas travailler pour leurs pays respectifs. « Il ne s'agit donc pas d'une décision monétaire, économique ou financière, mais bien d'une décision politique qui ressemble à de la servitude monétaire », martèle le spécialiste en stratégies et mutabilité. Il dénonce en soulignant que « la réalité est que lors des transferts ou convertibilité vers des "correspondants" comme dans des titres financiers, il y a eu de véritables pertes de valeurs. C'est ce que j'appelle l'arnaque des Etats Africains ». Dr. Yves Ekoué Amaïzo s'offusque de ce que personne ne peut comprendre pourquoi l'argent des Etats africains ne sert pas à financer les activités de développement, mais à financer des besoins des pays riches. « Il y a aussi le problème des pertes latentes, c'est-à-dire que les pays africains risquent de perdre régulièrement et petit à petit leur argent placé auprès de pays riches. Les charges pour les pays africains sont de plus en plus élevées avec déjà des pertes de 46 milliards de FCFA. Donc, les pays riches vont émettre des charges et des commissions qui vont faire disparaître cet argent en quelques décennies… », fait remarquer l'économiste. On peut tout de même soutenir que la BCEAO a stratégiquement géré son problème avec la banque de France. Cependant la BCEAO dispose de beaucoup d'autres comptes d'opérations dans d'autres pays, un peu partout dans le monde. « Sans extrapoler, à partir de maintenant, que ce soit en France, aux Etats-Unis d'Amérique, en Chine ou dans les autres puissances, la BCEAO a des comptes. Mais, faut-il les appeler des comptes d'opérations ou tout simplement des comptes ? Je préfère les appeler comptes pour ne pas créer l'amalgame autour de cela », rapporte le professeur Hamidou Sawadogo. En effet, explique-t-il, il s'agit des comptes que la BCEAO a ouverts en son nom à l'effet de faire des dépôts et des retraits pour acheter des biens et services au nom des Etats mais aussi des opérateurs économiques qui le souhaitent. On peut conclure que la BCEAO ne dispose plus de comptes d'opérations officiels à la banque de France. Mais, elle possède d'autres comptes logés dans des banques en Europe, en Amérique, en Chine, aux Etats-Unis etc.

Fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français

L'UEMOA franchit un pas vers l'indépendance monétaire

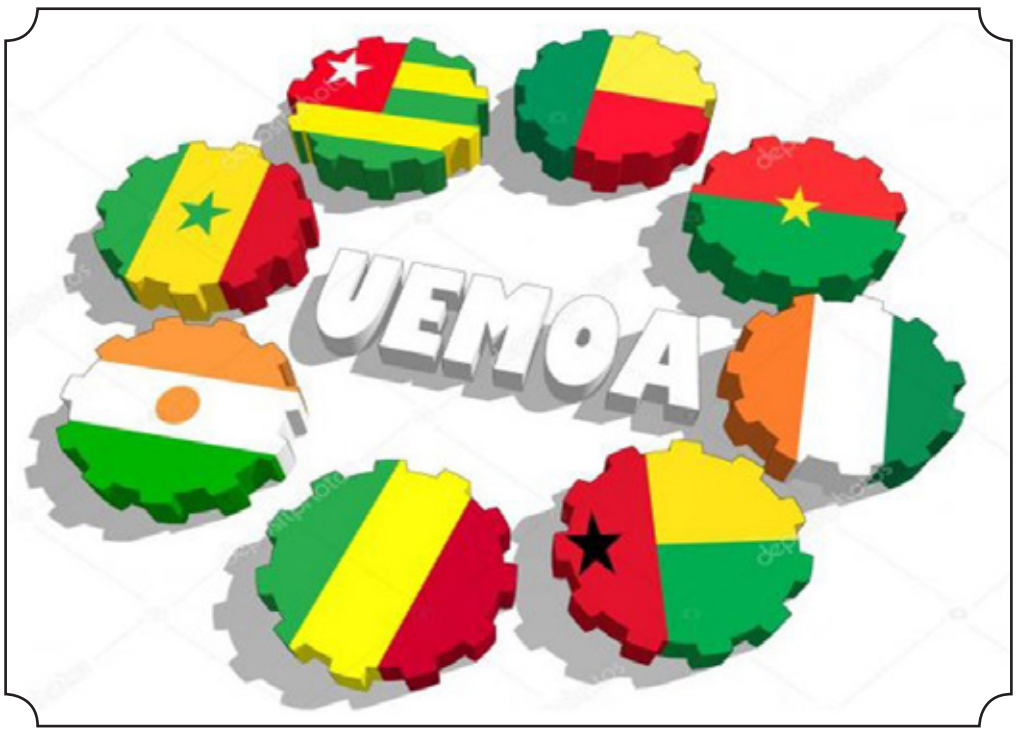

La corde au cou

La domiciliation des réserves de la BCEAO sur les comptes du trésor français obéissait incontestablement à des principes de servitude. Pour Dr. Yves Ekoué Amaïzo, les mécanismes de subordination monétaire entre la France et l'espace zone-franc reposent sur quatre principes fondamentaux : la garantie de convertibilité, la fixité des parités, la libre transférabilité et la centralisation des réserves de change. Ces mécanismes ont évolué au gré des pressions françaises ou des populations africaines, sans pour autant que la décision effective revienne aux décideurs africains. La France estime qu'elle n'est qu'un garant financier alors qu'en réalité, elle décide sur le dos des Africains. « Le régime de change dans la zone UEMOA, depuis la dernière dévaluation en 1994, est resté inchangé, et repose sur une parité fixe entre l'euro et le Franc CFA (UEMOA comme CEMAC) », fait constater Dr. Yves Ekoué Amaïzo. La garantie de convertibilité imposée par la France ne fonctionne pas toujours dans la pratique et semble bloquée ou soumise à des conditionnalités en fonction des intérêts de la France, que ce soit l'Etat, le patronat ou les entreprises multinationales françaises. Par ailleurs, mentionne Dr. Yves Ekoué Amaïzo la libre transférabilité est ce qui est proposé par la France aux pays africains de la zone franc. En théorie, les transferts, les transactions courantes, les mouvements de capitaux, sont en principe libres au sein de chacune des unions monétaires et à l'intérieur de la Zone franc. La réalité est que pour passer du FCFA d'Afrique de l'Ouest vers le Franc CFA d'Afrique centrale ou vice-versa, il faut payer des commissions et charges onéreuses au point que cela bloque littéralement cette libre transférabilité. Il en est de même de manière plus feutrée pour convertir le Franc CFA en Euro, puis vers d'autres devises.

Véritable servitude et aliénation de la souveraineté

Faut-il le rappeler, la domiciliation des comptes d'opérations au Trésor public français répond à l'obligation de la France d'exiger des pays concernés le dépôt d'une partie de leurs réserves de change auprès du Trésor français et ce, au nom de chaque banque centrale. On parle de « centralisation des réserves de changes » une fois au niveau des banques centrales faitières (BCEAO pour l'UEMOA, BEAC pour la CEMAC, et Banque centrale des Comores pour les Comores). Le dépôt auprès du Trésor français doit être d'au moins de 50 % des réserves pour la région d'Afrique centrale et de 65 % pour l'Union des Comores. Il convient de noter qu'à partir de maintenant cette obligation de centralisation des réserves de change ne concerne plus la zone UEMOA depuis le nouvel accord de décembre 2019. Ainsi, la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) n'est plus tenue de déposer 50 % de ses réserves de change auprès du Trésor français. Dr. Yves Ekoué Amaïzo fait savoir que « l'argent déposé et non utilisé a été affecté et les sommes nouvelles collectées par la BCEAO ont été affectées vers des décideurs qui ne semblent pas être les Africains, puisqu'une partie substantielle de ces réserves sert d'abord à soutenir l'économie des pays riches ou des institutions financières multilatérales qui ont les pays riches comme principaux actionnaires ». En rappel, les modalités de fonctionnement des comptes d'opérations reposent sur des injonctions conclues entre le ministre français de l'économie et des finances et la Direction de chacune des Banques centrales de ces trois espaces monétaires membres de la zone-franc. Ces Banques centrales émettent la monnaie et sont donc des instituts d'émission. En réalité, il s'agit en retour d'obtenir des prêts de la France avec en filigrane le pari que ces comptes ne deviennent pas débiteurs. Que ces comptes soient créditeurs ou débiteurs, la France, unilatéralement, décide de garantir ou pas la convertibilité du Franc CFA et indirectement l'argent des Etats africains.

Le revers de la fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO

La fermeture des comptes d'opérations de la BCEAO auprès du Trésor français a des implications. En effet, l'une des conséquences logiques est que la France n'est plus juridiquement apte à garantir la convertibilité. C'est dans ce sens que le professeur Hamidou Sawadogo rapporte que « si le compte d'opérations n'existe plus, c'est la contrepartie de la convertibilité illimitée qui commence à être remise en cause. Rien n'oblige encore la France à garantir la convertibilité du F CFA en euro, pour qu'ensuite, nous puissions convertir en dollars et acheter des biens et des services. Cette convertibilité illimitée reposait sur les accords qui nous obligeaient à déposer 100% des avoirs extérieurs à la BCEAO en 1945, 50% en 1975 et 35% à partir de 1994 ». En outre, cette fermeture de comptes ne constitue pas encore une victoire pour les pays de la zone CFA et pour ceux qui luttent pour une véritable indépendance monétaire de l'Afrique vis-à-vis de la France. Car, il est encore d'actualité que le franc CFA est toujours arrimé à l'Euro. « Cet arrimage sera décroché lorsque ce sont les marchés qui détermineront la valeur du franc CFA. Mais pour le moment, le franc CFA est toujours convertible en Euro et ensuite dans les autres devises. Sinon, il n'y a pas de cotation directe entre le franc CFA et le dollar, le franc CFA et le yuan de la Chine. Pour l'heure, l'Euro demeure un passage obligé pour la convertibilité du CFA en autres devises », souligne le professeur Hamidou Sawadogo. Il se réjouit désormais de la garde des devises par devers les banques centrales africaines même si elles sont réparties sur des entités dites "correspondants". Le professeur croit que ce ne sera pas tenable pour la France d'être toujours garant de la convertibilité dès à présent. Ce sera même de son intérêt de libérer et de laisser le franc CFA fluctuer sur les marchés financiers. C'est vrai qu'actuellement la convertibilité est encore possible parce que le taux d'inflation dans les pays de l'espace UEMOA et de l'espace CEMAC n'est pas relativement très élevé. « Avec l'ensemble des différentes crises, la BCEAO a été contrainte de relever ses

taux directeurs au mois de mai 2022 afin de lutter contre l'inflation », renseigne Hamidou Sawadogo. Il justifie que si les cours mondiaux ne baissent pas et que l'inflation continue de galoper, à un certain moment, la France ne va pas pouvoir tenir. Ce sera ainsi le moment d'une fluctuation du franc CFA sur les marchés financiers et sur le marché des devises.

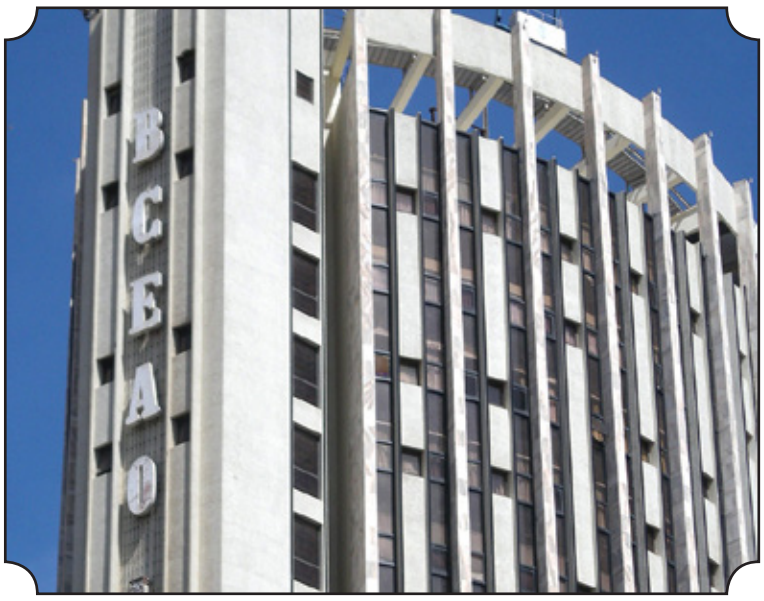

Les étapes du décrochage du F CFA par rapport à l'Euro

Le décrochage est une décision commune à prendre par les Africains. En effet, il y aura un véritable décrochage entre le franc CFA et l'Euro lorsque les Africains vont s'assoir ensemble pour prendre une décision d'indépendance totale du franc CFA, (ou Eco ou tout autre nom qu'on donnerait à la monnaie commune) d'avec l'Euro ou une monnaie qui a cours légal en France ou dans l'Union européenne. Cette décision très attendue devra signifier que le FCFA est désormais arrimé à « un panier de monnaies composé du Dollar américain, du Yen Japonais, du Yuan de la Chine, de l'Euro de l'Union européenne » ou bien un panier de monnaies qui seraient définies par l'ensemble des Etats africains. C'est à partir de ce moment qu'il y aura un décrochage. « Pour le moment, nous n'avons pas véritablement une indépendance monétaire », martèle le professeur Hamidou Sawadogo. « Cela ne serait possible que lorsque nous allons estimer que nous sommes suffisamment prêts pour gérer notre propre monnaie. Je pense que nous avons des compétences et la technicité nécessaires pour le faire », reconnaît-il. En plus,
soutient le professeur Sawadogo, une technologie pour imprimer la monnaie ne devrait pas manquer en Afrique. C'est le courage politique qui va peut-être manquer. « Il est aussi vrai qu'on parle de critères de convergence qui sont hautement techniques. Mais que ça soit l'Europe ou les Etats-Unis, des pays sont allés à des unions monétaires et par la suite, ils ont demandé aux Etats de converger vers des critères qu'ils ont définis. Sinon, si vous attendez de remplir tous les critères de convergence pour aller à une union monétaire, cela risque encore de durer », avertit l'enseignant. Pour finir, il recommande que si les Africains veulent une indépendance monétaire, une union monétaire forte, ils doivent y aller et définir les critères par la suite tout en s'appuyant sur des critères existants. Mais rien de bien ne se fait sans la discipline. « Nous pouvons y aller avec une certaine discipline macroéconomique pour permettre une certaine viabilité de notre monnaie. Car, le tout n'est pas d'être autonome mais d'être autonome avec une monnaie viable », déclare le professeur avec fermeté.

Dénationalisation de sa Compagnie pétrolière nationale

Les pays limitrophes du Nigéria bientôt dans la tourmente

Muhammadu Buhari, président de l'Etat fédéral du Nigéria a annoncé le mardi 19 juillet 2022, la dénationalisation de la compagnie pétrolière publique, Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC). Ainsi, la société sera désormais une entreprise commerciale à part entière et l'Etat central n'aura plus à y intervenir.

• Bidossessi WANOU

Conformément à la loi sur l'industrie pétrolière en vigueur au Nigéria et qui vise à relancer ce secteur d'importance pour l''économie, l'Etat nigérian a procédé à la dénationalisation de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), la société nationale. Désormais, l'Etat se retire des affaires de la société où il n'aura plus à intervenir en tant que décideur comme c'est le cas pour toutes les autres sociétés ou entreprises privées. C'est dire que la NNPC fonctionnera sans interférence ni financement du gouvernement. Premier producteur africain du pétrole, le Nigéria détient un fort potentiel mais peine depuis peu à en profiter réellement en raison de la mauvaise gestion qui prévaut dans ce secteur. Ministre d'Etat aux ressources pétrolières, Timipre Sylva a expliqué que le Nigeria avait perdu environ 50 milliards de dollars de nouveaux investissements étrangers avant l'adoption de la nouvelle loi sur le pétrole. La capacité actuelle de production du pays est évaluée à 1,4 million de barils de pétrole journellement, faible par rapport au quota de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole, (OPEP) de 1,8 million. Gangréné par la corruption, l'inefficacité, les coûts de production élevés et les problèmes de sécurité, le pays n'a capté qu'un faible investissement ces dernières années. Mais créée depuis 1977, la NNPC est l'un des barons de la production. C'est le plus grand détenteur d'actifs au sein de l'industrie pétrolière et gazière nigériane. En plus des activités d'exploration, la société exerce des activités dans le raffinage, la pétrochimie, le transport de produits et la commercialisation. NNPC, c'est trois raffineries, à Port Harcourt, Warri et Kaduna, et des unités commerciales stratégiques axées sur l'exploration et la production, le développement du gaz, la distribution, l'ingénierie et les investissements commerciaux. C'est dire qu'elle détient de solides expériences et saura participer au redressement du secteur pour une amélioration de sa participation à l'économie et au PIB Nigérians. Car, les revenus tirés du secteur du pétrole représentent l'essentiel des ressources en devises et environ la moitié du budget de l'Etat. C'est pourquoi, « Nous transformons notre industrie pétrolière afin de renforcer sa capacité et sa pertinence commerciale pour les priorités énergétiques mondiales actuelles et futures », a même justifié Muhammadu Buhari président du Nigéria qui a ajouté : « la création d'une compagnie pétrolière nationale indépendante et axée sur le commerce, qui fonctionnera sans dépendre du financement de l'Etat » attirera davantage d'investissements étrangers.

Du clair-obscur pour le circuit de la contrebande

Il n'est un secret pour personne que le pétrole nigérian a fait plusieurs fortunés dans les pays limitrophes notamment le Bénin et le Cameroun. D'ailleurs, le Bénin partage 780 kilomètres de frontière avec le Nigéria. Dans une étude réalisée par David Zounmènou et publiée sur le site de l'Institut de la sécurité (ISS Today) en mai 2021, « le commerce illicite de carburant couvre 80 % de la demande nationale. Les contrebandiers achètent du carburant au Nigeria et le font entrer au Bénin sur des motos, en empruntant des routes clandestines », lit-on. Des milliers de barils coulent à destination de ces pays via le couloir sinueux de la contrebande. Par centaines, des citoyens de ces pays s'adonnent au trafic de l'essence depuis le Nigéria à destination de ces deux pays où ils suppléent l'incapacité des stations-services encore insuffisantes à satisfaire toute la demande. Mieux, en raison de la minceur et de la porosité des frontières, plusieurs Béninois vont s'approvisionner au Nigéria en produits pétroliers qu'ils revendent à Cotonou, dans les départements de l'Ouémé et du Plateau, frontaliers au Nigéria. Tandis que le litre de l'essence est cédé à plus de 500 FCFA dans les stations-services, au Bénin le gasoil 600 F, à l'entrée du Nigéria notamment Owodé, des Béninois affluent de Cotonou, Porto-Novo et d'ailleurs et vont s'approvisionner à 290 ou 300 FCFA. Un bon marché qui draine du monde notamment les vendredi soir et samedis matins. Un peu plus proche des frontières, Ifangni, dans le Plateau, Porto-Novo dans l'Ouemé, on a le litre entre 350 et 400 FCFA. Des coûts profitables, « un bon marché » qui ne tardera pas à prendre un coup en raison de la mesure de dénationalisation. Avec ce désengagement de l'Etat qui s'est retiré du marché, l'arrêt des subventions, les charges reviendraient plus lourdes à l'opérateur privé, la NNPC. Déjà au Nigéria, en dépit de ce que l'Etat restera à réguler le marché, on s'attend déjà à une légère hausse des prix de vente. Partant également de la volonté de réorganisation annoncée par le président nigérian, Muhammadu Buhari, la sécurité et le contrôle du trafic se trouveraient incessamment renforcées avec des difficultés pour les contrebandiers. En retour, les pays profiteurs que sont le Bénin et le Cameroun surtout connaîtront une réduction de leur approvisionnement du fait des difficultés d'accès. La conséquence, on peut s'en convaincre sera l'enchérissement aussi de l'essence de contrebande et les longues files d'attente dans les stations-services déjà en nombre insuffisant pour combler les attentes.

Un début d'anticipation au Bénin, des profits en vue

Si les Etats comme le Bénin ont entrepris à plusieurs reprises en vain d'en découdre avec ce marché du fait de sa forte part et ses réseaux, cette dénationalisation pourrait offrir de nouvelles opportunités. En plus, l'échec de la lutte était souvent lié à l'incapacité des stations-services à contenir la demande. Mais de plus en plus, elles couvrent mieux le territoire notamment dans les villes et on pourrait espérer les voir mieux satisfaire le marché. Cependant, la tension entre la Russie et l'Ukraine qui a de répercussions sur tout le marché international de plusieurs produits dont ceux pétroliers ne faciliteront pas de sitôt la tâche au pays pour prendre le contrôle de la situation. Elle sera également davantage difficile aux populations habituées depuis plusieurs décennies au carburant à moindre coût. Mais cette disposition fera indubitablement de bonnes affaires pour l'Etat. La réduction des marges de manœuvre de la contrebande, le recul qu'induira cette mesure au Nigéria dans le « marché noir de l'or noir », aboutira à une bonification des chiffres d'affaires des stations-services et donc des impôts ou de la trésorerie de l'Etat. Cette décision pourrait enfin renforcer la coopération économique entre les deux Etats qui ont entériné l'an dernier, un accord de création d'une zone de libre-échange dans le respect des droits des uns et des autres.

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest
Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.
Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

-MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
-MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
-MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.
Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.
Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.
La participation aux formations est gratuite.
Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation
Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB
Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39
NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.
Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**
L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.
L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

CEMAC

Le gouverneur de la BEAC remet en cause les injonctions du président de l'UMAC

L'affaire de recrutement des agents d'encadrement supérieur continue de faire les gorges chaudes entre le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) Abbas Mahamat Tolli et le président en exercice de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) Hervé Ndoba, par ailleurs président du conseil d'administration de la Banque centrale.

En réaction à la correspondance du président de l'Union monétaire de l'Afrique centrale ordonnant « de sursoir, de manière immédiate, à ce processus de recrutement » le gouverneur a fait une sortie épistolaire dans laquelle il clame la souveraineté du gouvernement de la Banque centrale de procéder à ce type de recrutement sans s'en référer au conseil d'administration. Il s'est notamment appuyé sur l'article 1.4 du statut qui donne compétence au gouverneur pour recruter, nommer et révoquer le personnel dont la nomination ne relève pas du conseil d'administration. « Aucun organe ne saurait s'immiscer dans les attributions du gouvernement de la BEAC exercées en toute transparence et dans l'intérêt supérieur de l'institution, sans causer d'entorse aux principes de subsidiarité et de gouvernance susévoqués, ainsi qu'au sacro-saint principe de l'indépendance de la Banque centrale », a-t-il précisé. Le gouverneur qui d'abord réfute tout favoritisme dans lesdits recrutements au regard d'une forte présence des admis qui seraient ses proches, a tenu à « rassurer que le processus de recrutement en cours est conduit et organisé de bout en bout par un cabinet international de grande réputation et choisi par voie d'appel d'offres international, qui bénéficie pour cela de l'appui d'une Commission ad hoc mise en place au sein de la Banque ». Estimant qu'il s'agit d'accusations sans preuves, Abbas Mahamat Tolli dit « regretter que vous n'ayez fourni aucune illustration des situations et exemples censés porter préjudice à l'image de la Banque, situation qui m'aurait permis de vous donner de plus amples explications sur de prétendus incidents qui auraient émaillé le déroulement de ce concours, qui au demeurant n'est pas encore arrivé à son terme ». Fort de ce qui précède, le gouverneur de la BEAC s'est voulu catégorique, tant « il me parait de toute évidence que contraindre le gouverneur de la Banque centrale à convoquer des sessions extraordinaires du conseil d'administration et du Comité ministériel sur une question relevant purement de la gestion opérationnelle, est contraire aux statuts de la Banque centrale (article 47.5) et constituerait un dangereux précédent ». Pour l'instant, difficile de savoir l'aboutissement de cette affaire qui démontre au grand jour les divergences entre le gouvernement et le conseil d'administration de la BEAC.

Financial Afrik

UEMOA

Important accroissement des prix des produits importés

L'indice des prix des produits importés par les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est accru de 48,6% au mois de juin 2022 par rapport à son niveau de la même période de 2021, selon les données de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Cet indice est en accélération par rapport à mai 2022 où il avait enregistré une hausse de 46,2%. Selon l'institut d'émission, les hausses les plus importantes sont notées au niveau du blé (+73,1%), du riz (+44,8%), des huiles (+39,6%) et du sucre (+24,2%).

Concernant les prix des principales matières premières exportées par les pays de l'Union, ils ont également augmenté sur la même période, notamment le coton (+38,9%), le café (+28,3%) et le caoutchouc (+18,4%). En revanche, note la BCEAO, les cours de la noix de cajou et du cacao se sont repliés sur la même période respectivement de 6,0% et 2,0%.

Les cours du pétrole brut sur les marchés internationaux (moyenne WTI, BRENT, DUBAÏ), exprimés en dollar US, ont enregistré une progression de 55,7%, en glissement annuel, en juin 2022, après une hausse de 62,8% au mois de mai 2022.

Financial Afrik

Côte d'Ivoire

Le gouvernement a décidé de céder 9,95% de ses actions dans Orange CI sur la BRVM

En novembre 2017, lors de la pose de la première pierre du siège d'Orange CI, l'ex-Premier ministre Amadou Gon Coulibaly avait dévoilé la collaboration entre le gouvernement et l'opérateur télécoms pour son introduction en bourse. Quatre ans après, le processus est mis en marche. Le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a décidé de céder 9,95% de sa participation de 14,95% dans Orange CI sur la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm). L'information a été dévoilée au terme du Conseil des ministres qui s'est tenu mercredi 3 août à Abidjan. Au total, ce sont 14 990 207 actions qui seront cédées au coût de 9500 Fcfa (14,83 $) l'unité. Au terme de l'opération de cession, le gouvernement devrait récolter la somme de 142 406 966 500 Fcfa (222,3 millions $). Selon le coût fixé pour l'action et l'estimation totale du nombre d'actions d'Orange CI (près de 150 millions d'action, Ndlr), la valorisation de l'opérateur télécoms par le gouvernement ivoirien tourne autour d'environ 1500 milliards Fcfa (2,3 milliards $). Amadou Coulibaly, le ministre de la Communication et de l'Economie numérique, porte-parole du gouvernement a déclaré que 80% de la participation de l'Etat qui sera vendue est réservée aux nationaux Ivoiriens. « Cette mesure vise à faciliter l'accès des investisseurs nationaux à l'épargne par des placements à la BRVM en vue de soutenir l'économie nationale », a-t-il souligné. Il ne reste plus au gouvernement ivoirien qu'à communiquer au marché les modalités financières qui régiront cette opération de cession ainsi que le calendrier de sa mise en oeuvre.

Conception de l'e-santé africaine

Arielle Ahouansou de Kea Medicals, a partagé son projet avec le président Macron

Le numérique a un rôle important à jouer dans maints secteurs stratégiques du développement africain. Diverses solutions adaptées ont déjà été développées par la jeunesse du continent, qui n'attend que l'appui des autorités étatiques pour lancer cette révolution. Lors de son voyage au Bénin fin juillet, Emmanuel Macron a échangé avec la jeunesse tech innovante locale à Sèmè City, la Cité internationale de l'innovation et du savoir. Lors de cet entretien, la Dr Arielle Ahouansou, fondatrice de la HealthTech Kea Medicals, a partagé avec lui sa vision d'un système de santé numérique africain. La jeune femme a exprimé son désir d'une collaboration des talents d'Afrique et d'Europe pour créer un système de santé primaire numérique intégré et homogène qui profite à « une seule race de personnes, la race humaine ». Celle qui milite pour un meilleur accès des populations aux soins de santé de qualité, travaille depuis 2017 à la réalisation de cette ambition à travers l'identification médicale universelle. Via Kea Medicals, elle a développé une plateforme qui interconnecte les différentes structures de santé (hôpitaux, pharmacie, laboratoires, assurances, entités étatiques).

Au Bénin et au Mali où la plateforme de Kea Medicals est déjà présente en partenariat avec Orange, la start-up permet aux patients d'être pris en charge efficacement, peu importe le centre de soins dans lequel ils se rendent. En un clic explique We Are Tech Africa, les médecins traitants peuvent accéder à leur historique médical grâce à leur identité médicale universelle enregistrée sur la plateforme centralisée. Diplômée de la faculté de médecine de l'Université de Parakou en 2017, Arielle Ahouansou révèle que l'idée de l'IMD du patient résulte des nombreux décès évitables dont elle a été témoin pendant son stage de médecine. Le décès de trop pour elle a été celui de Charlotte. « Un soir au Bénin, j'étais de garde dans un hôpital de référence quand j'ai reçu Charlotte, une jeune femme d'environ 27 ans. Elle venait de donner naissance à des jumeaux dans un hôpital de banlieue. Malheureusement, la délivrance a entraîné une hémorragie lors de l'accouchement », raconte-t-elle. La jeune femme qui avait besoin d'une transfusion sanguine est décédée après 10 minutes d'attente parce qu'il fallait retrouver l'information relative à son groupe sanguin. Pour que pareille situation ne se reproduise plus, ainsi que bien d'autres qui surviennent à cause d'une mauvaise gestion de l'information essentielle, Arielle Ahouansou a fait de la bonne gestion des données médicales des patients son combat.

31e session extraordinaire

Le régulateur de l'audiovisuel au Cameroun sanctionne plusieurs journalistes

En mars dernier, le régulateur des médias camerounais à reproché à la presse locale de nombreux manquements à la déontologie. Les journalistes, de leur côté, reprochent au régulateur de les censurer. Au Cameroun, le Conseil National de la Communication (CNC) a sanctionné plusieurs journalistes lors de sa 31e session extraordinaire tenue le 28 juillet. Le régulateur a notamment suspendu les journalistes Owona Thaddée, Seme Ekong Mathieu Bertrand et Bidjang Bruno de la chaîne de télévision Vision 4. Le régulateur les a suspendus pour un mois suite à des propos offensants lors des épisodes des 16 et 17 mai de l'émission Tour d'horizon. Le CNC a également suspendu pour un mois les directeurs de publication des médias « L'Expression », « La République », « Le Pélican », L'Elite », « Rerspective d'Afrique », « Le Quotidien » et « Le National », suite à une plainte du politique Maurice Kamto pour accusations infondées.

Ecofin du 04 Août 2022

BRVM 10	162,59
Variation Jour	-0,41 %
Variation annuelle	5,91 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 149 — jeudi 4 août 2022 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	208,35
Variation Jour	-0,62 %
Variation annuelle	3,00 %

Evolution des indices

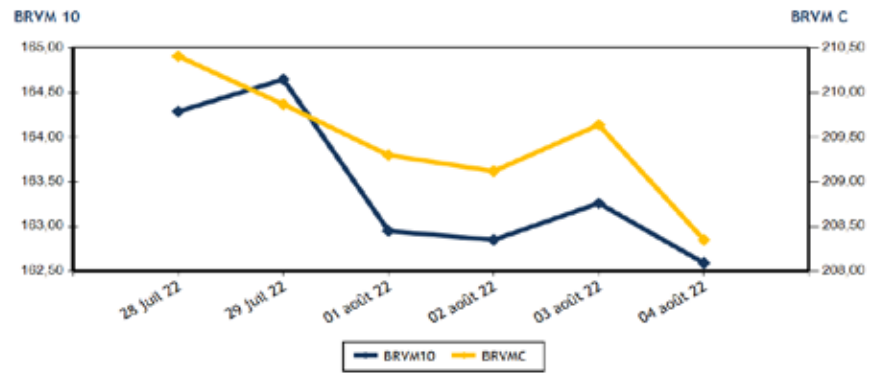

Volumes et valeurs transigés

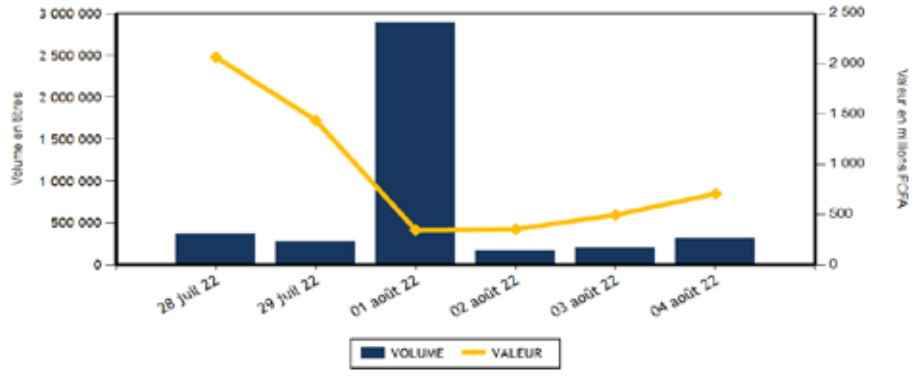

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 271 870 741 646	-0,62 %
Volume échangé (Actions & Droits)	304 255	52,01 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	603 529 308	33,09 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	9	-30,77 %
Nombre de titres en baisse	17	41,67 %
Nombre de titres inchangés	18	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 081 175 500 810	0,01 %
Volume échangé	10 356	130,29 %
Valeur transigée (FCFA)	104 492 111	133,18 %
Nombre de titres transigés	8	14,29 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	5	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	2 365	7,50 %	8,74 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 680	5,00 %	-4,00 %
PALM CI (PALC)	12 295	2,59 %	75,89 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	850	2,41 %	-28,57 %
ONATEL BF (ONTBF)	3 990	2,31 %	1,14 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	18	-5,26 %	0,00 %
BOLLORE (SDSC)	1 895	-4,05 %	-26,26 %
CIE CI (CIEC)	2 210	-3,91 %	16,62 %
SAPH CI (SPHC)	5 995	-3,85 %	15,40 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 010	-3,81 %	5,21 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	109,16	-0,78 %	-0,86 %	4 392	8 832 745	26,74
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	476,33	0,56 %	6,12 %	34 986	496 616 985	9,42
BRVM - FINANCES	15	77,91	-1,58 %	1,01 %	256 809	68 410 703	7,55
BRVM - TRANSPORT	2	461,03	-3,98 %	-25,89 %	26	49 395	7,40
BRVM - AGRICULTURE	5	324,88	-0,62 %	33,53 %	3 109	21 139 190	5,98
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,20	0,97 %	-7,91 %	4 910	8 450 290	29,70
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 604,05	-0,38 %	78,08 %	23	30 000	15,61
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,20	
Taux de rendement moyen du marché	6,93	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,43	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	103	
Volume moyen annuel par séance	1 170 681,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 561 945 414,85	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	8,93	
Ratio moyen de satisfaction	35,60	
Ratio moyen de tendance	398,49	
Ratio moyen de couverture	25,09	
Taux de rotation moyen du marché	0,03	
Prime de risque du marché	6,29	
Nombre de SGI participantes	25	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA
UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou – BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com

SGI BENIN
Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

AGI
SOCIETE DE BOURSE
Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE
Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BFS
BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Visite de Nancy Pelosi en Taïwan

La Chine invite les USA à respecter l'engagement des « cinq non »

Entre la Chine et les Etats-Unis, le mercure monte. Dans un élan de défense territoriale, l'empire du milieu condamne la visite en Taïwan de Nancy Pelosi, Présidente de Chambre des représentants des États-Unis, en dépit des multiples mises en garde des autorités de Pékin. Lire la déclaration de la partie chinoise, en date du 02 août 2022.

Déclaration du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine

Le 2 août, la Présidente de la Chambre des représentants américaine Nancy Pelosi, au mépris de la vive opposition et des représentations solennelles de la Chine, s'est rendue dans la région de Taïwan de la Chine. Cela a violé gravement le principe d'une seule Chine et les dispositions des trois communiqués conjoints sino-américains, impacté gravement le fondement politique des relations sino-américaines, violé gravement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine, saboté gravement la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan et envoyé un grave signal erroné aux forces sécessionnistes visant l'« indépendance de Taiwan ». La Chine y exprime sa ferme opposition et sa condamnation sévère. Elle a fait des représentations solennelles et adressé sa forte protestation auprès des États-Unis.

Il n'existe qu'une seule Chine dans le monde, Taïwan fait partie intégrante du territoire chinois et le gouvernement de la République populaire de Chine est l'unique gouvernement légal représentant toute la Chine. Cela est explicitement consacré par la résolution 2758 de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1971. Depuis la fondation de la République populaire de Chine en 1949, 181 pays ont établi des relations diplomatiques avec la Chine sur la base du principe d'une seule Chine. Le principe d'une seule Chine est un consensus universel de la communauté internationale et une norme fondamentale régissant les relations internationales.

En 1979, les États-Unis ont, dans le Communiqué conjoint sino-américain sur l'établissement des relations diplomatiques, confirmé clairement l'engagement : « Les États-Unis d'Amérique reconnaissent le gouvernement de la République populaire de Chine comme l'unique gouvernement légal de la Chine. Dans ce contexte, le peuple des États-Unis maintiendra des relations culturelles, commerciales et d'autres relations non officielles avec la population de Taïwan ». Le Congrès américain est une partie du gouvernement des États-Unis, et il doit naturellement observer scrupuleusement la politique d'une seule Chine du gouvernement américain et s'abstenir de tout échange officiel avec la région de Taïwan de la Chine. La Chine s'oppose depuis toujours à ce que les membres du Congrès américain se rendent en visite à Taïwan. L'exécutif des États-Unis a la responsabilité d'empêcher ces visites. La Présidente Nancy Pelosi est une dirigeante en exercice du Congrès américain. Sa visite à Taïwan et toute activité qu'elle y mène, sous quelque forme et pour quelque raison que ce soit, constituent une provocation politique majeure pour rehausser les échanges officiels entre les États-Unis et Taïwan. La Chine ne l'accepte jamais. Le peuple chinois le rejette absolument.

La question de Taïwan est la question la plus importante, la plus centrale et la plus sensible dans les relations sino-américaines. Actuellement, le détroit de Taïwan fait face à une nouvelle vague de tensions et à des défis sérieux. La cause fondamentale est que les autorités de Taïwan et les États-Unis ne cessent de chercher à changer le statu quo. Les autorités de Taïwan s'obstinent à rechercher l'« indépendance de Taïwan » en s'appuyant sur les États-Unis, refusent de reconnaître le Consensus de 1992, se livrent sans scrupule à la « désinisation » et cherchent à promouvoir une « indépendance progressive de Taïwan ». Les États-Unis, de leur côté, cherchent à contenir la Chine en utilisant Taïwan. Ils ne cessent de dénaturer, d'obscurcir et de vider le principe d'une seule Chine, multiplient les échanges officiels avec Taiwan, et soutiennent et encouragent les activités sécessionnistes visant l'« indépendance de Taïwan ». Ce sont des actes incendiaires extrêmement dangereux. Ceux qui jouent avec le feu finiront par se brûler.

La position du gouvernement et du peuple chinois sur la question de Taïwan est constante. Défendre résolument la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays est une volonté ferme des plus de 1,4 milliard de Chinois. Réaliser la réunification complète de la patrie est l'aspiration commune et une responsabilité sacrée de toutes les Chinoises et de tous les Chinois. La volonté du peuple est inviolable, et la tendance générale est irrésistible. Aucun pays, aucune force ni aucun individu ne doit mal estimer la détermination résolue, la ferme volonté et la forte capacité du gouvernement et du peuple chinois pour défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, et réaliser la réunification de la patrie et le renouveau de la nation. En réponse à la visite de la Présidente de la Chambre des représentants américaine, la Chine prendra absolument toutes les mesures nécessaires pour défendre fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale. Toutes les conséquences qui en découlent doivent absolument être assumées par la partie américaine et les forces sécessionnistes visant l'« indépendance de Taïwan ».

Pour la Chine et les États-Unis qui sont deux grands pays, la bonne voie de se traiter l'un l'autre ne peut qu'être le respect mutuel, la coexistence pacifique, la non-confrontation et la coopération gagnant-gagnant. La question de Taïwan relève purement des affaires intérieures de la Chine. Aucun autre pays n'a le droit de se poser en arbitre sur cette question. La Chine exhorte solennellement les États-Unis à cesser de jouer la « carte de Taïwan » et de contenir la Chine en utilisant Taïwan, à cesser d'intervenir dans les affaires de Taïwan et de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Chine, à cesser de soutenir et d'enhardir sous quelque forme que ce soit les forces sécessionnistes visant l'« indépendance de Taïwan », à cesser de parler d'une façon et agir d'une autre sur la question de Taïwan, et à cesser de dénaturer, d'obscurcir et de vider le principe d'une seule Chine. Les États-Unis doivent observer scrupuleusement par des actions concrètes le principe d'une seule Chine et les dispositions des trois communiqués conjoints sino-américains, honorer effectivement l'engagement de « cinq non » fait par leurs dirigeants (à savoir, les États-Unis ne cherchent pas à faire une nouvelle guerre froide avec la Chine ni à changer le système de la Chine, la revitalisation de leurs alliances n'est pas anti-Chine, ils ne soutiennent pas l'« indépendance de Taiwan » et ne recherchent pas le conflit avec la Chine), et s'abstenir d'aller encore plus loin sur la voie erronée et dangereuse.

Malawi

Le plus gros redressement fiscal de l'histoire

Le gouvernement de Lilongwe réclame 309,6 milliards de dollars à la compagnie minière américaine Columbia Gem House qu'il accuse d'avoir mis en place un stratagème frauduleux pour ne pas payer d'impôt et des redevances sur des pierres précieuses extraites du Malawi et exportées vers les Etats-Unis.

Ce rappel d'impôt, un record mondial, est, tous pays confondus, le plus gros redressement fiscal de toute l'histoire. Le montant correspond à 100 fois le budget du Malawi.

Dans une lettre adressée au groupe minier Columbia Gem House, le ministre de la Justice, Thabo Chakaka Nyirenda, accuse la filiale malawite de cette multinationale (Nyala Mines Limited), d'avoir éludé les droits de douane et d'autres redevances sur les ventes de rubis et de saphirs extraits de sa mine au Malawi depuis 2008. Dans une déclaration à l'AFP, le ministre affirme que la société n'a payé que 600 dollars (oui, six cents dollars) d'impôts sur les 24 milliards de dollars de revenus tirés de l'exploitation minière au Malawi. Au

terme d'un contrôle fiscal, le gouvernement malawite exige que la société paie 309, 6 milliards de dollars d'impôts majorés d'intérêts et pénalités à partir de la date à laquelle lesdits impôts et redevances sont devenus exigibles. Columbia Gem House et sa filiale, «ont violé leurs obligations fiscales et la loi au Malawi lorsqu'elles ont omis de divulguer tous les revenus réalisés grâce à l'investissement et lorsqu'elles se sont livrées à des pratiques commerciales erronées et à des techniques de prix de transfert inappropriées dans le cadre de l'exploration de rubis et de saphirs», accuse le ministre de la Justice du Malawi cité par l'AFP.

Selon lui, le stratagème auquel les deux sociétés auraient fait appel pour «s'enrichir injustement» est le «changement du nom de la compagnie en Nyala Mines Limited pour masquer l'origine de la société, c'est-à-dire pour que le nouveau nom de la société ait une consonance locale, afin d'éviter toute suspicion et détection».

Le gouvernement a par ailleurs fait savoir que le Malawi se réserve le droit d'engager des poursuites pénales contre ces sociétés et contre toute personne ayant participé à l'évasion fiscale et à la facturation frauduleuse des exportations. Les grands cabinets d'audit tremblent déjà.

Tombola des factures normalisées

Remise de la voiture de 25 millions FCFA au gagnant

La Direction Générale des Impôts (DGI) a procédé, jeudi 04 août 2022, à la remise de la voiture à Adonis Hounkpatin, gagnant au tirage du jeu tombola sur les factures normalisées. La cérémonie a eu lieu au Palais des Congrès de Cotonou en présence des cadres de la DGI, des parents du gagnant, du représentant de la Loterie Nationale du Bénin (Lnb) et d'un huissier de justice.

• Abdul Wahab ADO

Adonis Hounkpatin a pris des mains du Directeur général des impôts, Nicolas Yenoussi, les clés de la voiture de 25 millions FCFA dans le cadre du jeu tombola sur les factures normalisées organisé par la Direction Générale des Impôts (DGI) du Ministère de l'Economie et des Finances. « M. Hounkpatin Adonis, ce super gros lot que vous venez de décrocher, fait désormais de vous un ambassadeur officiel de la réforme des factures normalisées. Désormais, vous êtes le relais de la DGI pour sensibiliser tous les consommateurs, à réclamer systématiquement des factures normalisées », a indiqué le Directeur général des impôts, Nicolas Yénoussi à l'endroit de l'heureux gagnant.

Très heureux de rentrer en possession de la voiture gagnée, Adonis Hounkpatin a remercié, le Gouvernement, le ministère de l'Economie et la DGI d'avoir initié la réforme des factures normalisées. « Je n'imaginais pas être le gagnant du gros lot. La tombola des factures normalisée est une réalité et j'en suis la preuve », a confié Adonis Hounkpatin. Il a invité les contribuables à réclamer les factures normalisées afin de participer au jeu tombola.

A l'occasion de la remise du gros lot, l'huissier de justice près la Cour d'Appel de Cotonou, Maître Maxime René Assogba, a d'abord rappelé les principes de la tombola sur la facture normalisée qui permet aux contribuables de gagner des lots de 100 000 FCFA, 200 000 FCFA chaque semaine et deux gros lots, c'est-à-dire deux voitures d'une valeur de 25 millions FCFA chacune à la

fin de l'année. La remise du premier gros lot, témoigne du sérieux du jeu de la tombola sur les factures normalisées. Le Directeur général des impôts, Nicolas Yenoussi a indiqué que « cette cérémonie marque un tournant très important dans la mise en œuvre de la réforme des factures normalisées. En effet, depuis le 28 juillet dernier, le gagnant de l'une des deux voitures en jeu est connu (…). Une facture est avant tout un élément de preuve d'une opération commerciale et revêt, de ce fait, une valeur juridique importante. L'instauration de la tombola a donc pour objectif d'encourager tous les consommateurs à divers niveaux, à faire désormais l'effort de réclamer leurs factures pour garantir la réussite de la réforme. En effet, par ce simple geste, vous contraignez non seulement ces entreprises qui peinent encore à se conformer, à régulariser leur situation, mais vous obligez également ces entreprises qui n'ont pas le souci de reverser votre contribution à la construction de notre chère nation à le faire ». Le DGI a présenté le but du jeu des factures normalisées. « La tombola offre le moyen de nous responsabiliser tous autant que nous sommes, afin que nous veillions à ce que les prélèvements que nous subissons lors de nos achats, soient effectivement reversés dans les caisses de l'Etat », a indiqué le Directeur général des impôts, Nicolas Yenoussi.

Les spécificités du jeu tombola des factures normalisées

Le DGI a présenté au public les spécificités du jeu tombola sur les factures normalisées. Pour lui, contrairement aux jeux de hasard classiques où l'on cherche par tous les moyens, à maximiser ses chances de gagner, la tombola des factures normalisées vise essentiellement à inciter les consommateurs à jouer efficacement leur rôle de veille citoyenne. Elle est simplement un stimulant qui vient les aider à développer la culture de réclamation des factures normalisées. « La tombola est supervisée par un huissier de justice qui veille à sa régularité. La tombola des factures normalisées est régie par un règlement accessible sur le site internet de la DGI. Pour y participer, vous n'avez simplement qu'à télécharger et installer notre application mobile « MECeF BENIN » sur votre Smartphone ou iPhone, puis scanner les factures de vos achats personnels depuis cette application. Ce faisant, vous avez des chances d'être tiré au sort et de gagner des lots en espèces qui varient de 20 000 FCFA à 500 000 FCFA », a expliqué le DGI.

HOROSCOPE finance

Bélier Avec cet aspect de Jupiter aujourd'hui, vous aurez intérêt à vous pencher sur vos comptes. Dans le domaine financier, l'imprévoyance et l'insouciance risquent de vous coûter cher.

Taureau Ne comptez pas sur la chance pour ce qui est de votre situation financière : vous aurez besoin de faire appel à tout votre jugement et à votre sens de l'économie.

Gémeaux Méfiez-vous : cette position de Neptune a généralement pour effet de semer erreurs et confusions. Ce ne sera pas le moment de vous tromper dans vos comptes. Evitez également de signer des contrats financiers en ce moment.

Cancer La présente journée se prêtera très bien aux opérations financières de grande envergure. Vous serez confiant, sûr de vous, et vous n'hésiterez pas à vous servir de vos bonnes relations.

Lion Vous aurez la possibilité d'améliorer votre situation matérielle, à condition de garder les yeux et les oreilles grand ouverts : il y aura des occasions de placement très intéressantes à saisir au vol aujourd'hui.

Vierge Prudence sur le plan financier ! Les astres risquent en effet de vous jouer des tours. Vous pourriez avoir de mauvaises surprises. Des retards de paiement, des dettes oubliées qui resurgissent, sont possibles. Par précaution, essayez de réduire vos dépenses.

Balance Dans le domaine matériel, il s'agira cette fois surtout de consolider vos acquis. Grâce à des placements sûrs, vous ferez fructifier tranquillement vos ressources. Tentez vos chances cette fois à un jeu de hasard quelconque.

Scorpion Après les dissonances astrales qui ont dernièrement déséquilibré vos finances, le Ciel se dégagera et vous permettra d'y voir plus clair. Vous devriez en profiter pour vous remettre à flot. Vous ne ferez pas encore d'économies, mais vous sortirez du rouge, ce qui est déjà bien. Tout en tirant les leçons d'une gestion passée qui vous a conduit près de la catastrophe, vous aurez à coeur de solder vos dettes, mais il est inutile de tomber dans l'excès inverse en vous privant de tout.

Sagittaire Jupiter, au lieu de vous aider à améliorer votre situation financière, va soit vous souffler des envies d'achats qui pourraient vous mettre sur la paille, soit provoquer une avalanche de vieilles dettes oubliées auxquelles vous devrez maintenant faire face. Prudence, donc !

Capricorne Avec cet aspect d'Uranus, vous pourrez, tout en restant prudent, vous attendre à quelques surprises financières agréables : un placement vous rapportera plus que prévu, ou votre grande famille se montrera très généreuse à votre égard, etc.

Verseau Les finances seront plutôt instables, mais cela pourra provenir de raisons indépendantes de votre volonté ; il faudra donc rester prévoyant et éviter les dépenses au-dessus de vos moyens.

Poissons Avec le concours de Vénus, vous devriez vous en sortir sans difficulté sur le plan pécuniaire. Cette planète vous aidera à trouver des solutions ingénieuses et vous offrira un petit coup de pouce de la chance.

L'économiste du Bénin
Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2ème rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)
Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Félicienne HOUESSOU
(96 92 43 46)
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Hubert DOSSOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)
Jules Daniel Mahuto
(Correspondant Zou-colline)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:
Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Financement des PME

La SFI annonce 12,88 milliards Fcfa pour l'Afrique de l'Ouest

La Société financière internationale (SFI) a annoncé le mercredi 3 août 2022 un investissement pouvant atteindre 12,88 milliards Fcfa dans Uhuru Growth Fund I. Ce financement sera exclusivement dédié à la croissance des PME et des entreprises dirigées par des femmes en Afrique de l'Ouest.

• Félicienne HOUESSOU

Uhuru Growth Fund I, un fonds géré par Uhuru Investment Partners (Uhuru), une société de capital-investissement du marché intermédiaire en Afrique de l'Ouest bénéficie d'un soutien financier d'une valeur de 12,88 milliards Fcfa. Le soutien de la SFI comprend une prise de participation pouvant atteindre 10 millions de dollars provenant du capital de la SFI et 10 millions de dollars supplémentaires provenant du mécanisme de financement mixte du guichet du secteur privé de l'Association internationale de développement, qui aide à réduire les risques des investissements dans les pays à faible revenu. Selon le communiqué publié par la SFI, le fonds fournira du capital de croissance aux petites et moyennes entreprises (PME) de la région, y compris les entreprises dirigées par des femmes. L'accès au financement par actions est rare dans la région, représentant seulement 6 % du financement total collecté en Afrique de 2017 à 2021.

« Le fonds investit exclusivement dans les pays à faible revenu, en se concentrant sur les entreprises à forte croissance offrant des services aux consommateurs et financiers au Nigeria, au Ghana et en Côte d'Ivoire. Le fonds investira également dans des entreprises au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso. Au moins 25 % des entreprises dans lesquelles le fonds investit seront détenues ou dirigées par des femmes », peut-on lire dans le document. En plus de fournir des capitaux propres, Uhuru aidera les entreprises à améliorer leurs opérations, à sécuriser leurs relations bancaires et à se développer au niveau national, ainsi que dans les économies anglophones et francophones de la région.

Le financement par capital-investissement pour soutenir le développement

La SFI travaillera avec le fonds pour développer et mettre en œuvre des normes environnementales et sociales et améliorer la diversité des genres au sein du fonds et des entreprises dans lesquelles il investit. Pour l'associé d'Uhuru, Yemi Osindero, le soutien de la SFI a été crucial pour qu'un nouveau fonds comme le nôtre atteigne son objectif de collecte de fonds dans un environnement difficile. « Les entrepreneurs de nos marchés ont besoin de partenaires qui comprennent leurs défis et peuvent fournir non seulement le capital, mais le soutien nécessaire pour permettre à leurs entreprises de prospérer, d'avoir un impact et de réussir. Nous sommes impatients de nous associer à des entrepreneurs locaux passionnés pour développer leur entreprise et créer une valeur durable pour nos investisseurs et toutes les autres parties prenantes », a-t-il déclaré. L'investissement de la SFI dans Uhuru pourrait démontrer qu'investir dans des marchés privés sous-développés comme l'Afrique de l'Ouest, souvent perçu comme un risque plus élevé, peut générer des rendements pour les investisseurs avec un flux de transactions suffisant et potentiel de sortie. Car dira Kevin Njiraini, directeur de la SFI pour l'Afrique australe et le Nigéria, le financement par capital-investissement peut aider les petites entreprises à devenir de plus grands acteurs régionaux et proposer des produits innovants afin de soutenir le développement économique de la région.

Secteur du numérique

De bonnes perspectives pour l'Afrique en e-commerce

Le commerce de détail en ligne, communément appelé e-commerce, continue de faire son bonheur de chemin en Afrique en dépit de toutes sortes de défis auxquels il est confronté. Si en 2017, la CNUCED estimait que le marché du e-commerce africain valait environ 5,7 milliards USD, en 2021 ce secteur a rapporté 28 milliards USD de revenus, et ce chiffre pourrait atteindre 46,1 milliards en 2025.

• Issa SIKITI DA SILVA

« L'e-commerce africain a connu une croissance rapide ces dernières années et cette tendance devrait se poursuivre. Il existe un potentiel pour un vaste public numérique. La pénétration d'internet a augmenté en raison de la large expansion des smartphones et des appareils mobiles en général. En effet, le commerce électronique mobile domine la scène des achats en ligne », a souligné Mariam Saleh, experte et chercheuse à Statista.

Cependant, bon nombre de consommateurs qui souhaitent utiliser ce service se plaignent souvent des difficultés auxquelles ils font face pour obtenir une carte bancaire de débit ou de crédit.

En effet, si dans certains pays les consommateurs obtiennent leur carte de débit le même jour de l'ouverture des comptes, les clients des banques d'autres pays d'Afrique éprouvent constamment des difficultés pour détenir cette carte précieuse qui garantit l'accès aux achats en ligne. Parfois l'attente s'avère longue à tel point que les clients jettent l'éponge et s'en vont sans laisser des traces.

Mariam Saleh reconnaît la rareté des cartes de crédit sur le continent mais elle salue l'introduction de paiements numériques divers qui se généralisent dans les pays africains, les décrivant comme un aspect clé pour le commerce électronique.

« Des méthodes de paiement alternatives telles que le paiement à la livraison et l'argent mobile sont utilisées par les acheteurs numériques », a-t-elle indiqué.

Se frayer un chemin

Par conséquent, en Afrique qu'il y ait une carte bancaire ou non, le commerce de détail en ligne continue à se frayer un chemin parmi la cour des grands.

Les revenus du e-commerce en Afrique continueront d'augmenter entre 2021 et 2025, a prévenu Statista, évaluant le nombre d'acheteurs numériques en Afrique à 281 millions en 2020, et estimant une augmentation à 520 millions d'ici 2025.

Cette augmentation aura affiché un taux de croissance annuel composé (TCAC) stable de 17% des consommateurs en ligne pour ce marché, selon les prévisions de l'International Trade Administration (ITA), une agence du ministère du commerce des États-Unis qui promeut les exportations américaines de services et de biens non agricoles.

A en croire Statista, une attention particulière devrait être accordée à certains des marchés les plus compétitifs d'Afrique, à savoir le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Maroc et l'Égypte.

Dans ces pays, la vente au détail en ligne est en plein essor grâce à plusieurs entreprises leaders qui opèrent dans de nombreux autres pays africains, par exemple Jumia, Konga, takealot et Kilimall.

Développement des affaires

Une équipe du Salon des Banques et PME de l'UEMOA chez le Ministre du Commerce du Burkina Faso

Le mardi 26 juillet 2022, une équipe du Salon des Banques et PME de l'UEMOA, conduite par son Secrétaire Permanent, M. Youépéné Hermann NAGALO, a rendu visite au Ministre du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et moyennes entreprises du Burkina Faso, M. Abdoulaye TALL, assisté de M. Ahmed Racine YAGO, Directeur de Cabinet et du Chargé de Mission.

La délégation du Salon a félicité le Ministre pour les actions menées par son département pour la dynamisation des PME burkinabè, et réitéré ses remerciements pour l'implication des structures rattachées au Ministère, dans la bonne tenue de l'édition 2021 du Salon à Ouagadougou. Au cours de ces échanges, le Secrétaire Permanent a présenté au Ministre le nouveau format de la huitième édition du Salon des Banques et des PME de l'UEMOA qui se tiendra du 1er au 05 novembre 2022 à Lomé, République Togolaise, après les Editions du Burkina Faso, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger. Il a par ailleurs, sollicité l'implication du Ministère de tutelle des PME afin de favoriser la participation des PME burkinabè, afin que celles-ci saisissent les opportunités de financement et d'investissement dont elles auront besoin pour leur développement à l'international et leur compétitivité dans un contexte de la ZLECAf. Pour ce faire, il a sollicité du Ministre le Co-patronage de l'évènement aux côtés de son homologue et frère du Togo, hôte de cette 8ième édition. La présente édition qui aura pour thème : « Financement

et investissement des PME de l'UEMOA face aux crises et mutations des économies africaines : innovation, résilience et croissance inclusive » sera meublée d'une cérémonie d'ouverture, d'un Panel Ministériel Inaugural de Haut Niveau, d'une Table Ronde sur le financement des PME et l'investissement dans les zones économiques spéciales et les collectivités, ainsi que des BtoB, Expositions, PME Awards, de visites touristiques et visites d'entreprises.

Le Ministre Tall, pour sa part, s'est réjoui de cette visite.

Il n'a pas manqué de féliciter le Secrétariat Permanent pour sa constance dans l'organisation du Salon, de manière rotative dans les Etats Membres de l'UEMOA, et pour lui, cette 8ième édition montre l'expérience et l'expertise acquises. Il a d'ores et déjà rassuré la délégation de son soutien à l'évènement et de l'implication de son équipe technique pour une meilleure préparation à la participation du ministère. Le rendez-vous est donc pris à la 8ème édition du Salon des Banques et PME de l'UEMOA du 1er au 5 novembre 2022 à Lomé.

Lutte contre le Sida

Une nouvelle alliance pour sauver 48% des enfants atteints

Seulement la moitié (52 %) des enfants vivant avec le VIH bénéficient du traitement salvateur disponible. Pour pallier cette situation, une nouvelle alliance mondiale a vu le jour pour mettre fin au Sida chez les enfants d'ici 2030.

• *Félicienne HOUESSOU*

L'ONUSIDA, l'UNICEF et l'OMS ont mis en place une nouvelle alliance pour corriger l'une des disparités les plus flagrantes dans la riposte au Sida. Selon les données publiées dans le Rapport mondial actualisé sur le Sida 2022 de l'ONUSIDA, pendant que 76 % des adultes vivant avec le VIH reçoivent des antirétroviraux, seulement 52 % des enfants bénéficient de ce traitement. « Malgré les progrès réalisés pour réduire la transmission verticale, renforcer le dépistage et le traitement et élargir l'accès à l'information, les enfants de par le monde ont encore bien moins accès que les adultes aux services de prévention, de soins et de traitement du VIH », confirme Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF. Dans son intervention à la Conférence internationale sur le sida, Limpho Nteko, une ressortissante du Lesotho, a raconté comment elle a découvert sa positivité pour le VIH à 21 ans, alors qu'elle était enceinte de son premier enfant. Le cheminement personnel qui a suivi l'a amené à rejoindre le programme pionnier « mothers2mothers », où elle travaille encore. Elle a souligné que la prise en main par les communautés est un élément clé pour une riposte efficace. Ainsi, les trois institutions et leurs partenaires ont mis en place une alliance mondiale en vue de faire en sorte que, d'ici à la fin de la décennie, plus aucun enfant vivant avec le VIH ne se voie refuser un traitement et afin d'empêcher que de nouveaux nourrissons ne soient infectés par le VIH. L'Alliance annoncée lors de la Conférence internationale sur le Sida, englobe des mouvements de la société civile, notamment le Global Network of People Living with HIV, les gouvernements nationaux des pays les plus touchés ainsi que des partenaires internationaux, notamment le PEPFAR et le Fonds mondial. Douze pays ont rejoint l'alliance au cours de la première phase : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. « Nous devons tous accélérer notre action afin de mettre fin au Sida chez les enfants d'ici à 2030 … Pour réussir, nous avons besoin d'une génération de jeunes en bonne santé, correctement informés, qui puissent parler librement du VIH et obtenir les services et le soutien dont ils ont besoin pour se protéger contre le VIH et en protéger leurs enfants. Le programme mothers2mothers est parvenu à quasiment éliminer la transmission mère-enfant du VIH chez ses clients, et ce pendant huit années consécutives. Cela montre ce qu'il est possible de faire lorsqu'on permet aux femmes et aux communautés d'élaborer des solutions adaptées aux réalités», a martelé Limpho Nteko.

Les axes d'action collective

L'Alliance a mené des consultations qui ont permis d'identifier quatre grands axes d'action collective. Il s'agira en premier lieu de combler les lacunes de la couverture thérapeutique pour les adolescentes et femmes enceintes et allaitantes et vivant avec le VIH et optimiser la continuité du traitement. Ensuite de prévenir et détecter de nouvelles infections à VIH chez les adolescentes et femmes enceintes et allaitantes. Egalement, l'alliance préconise de faire en sorte que le dépistage soit accessible et dispenser un traitement optimisé et des soins complets aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents exposés au VIH ou vivant avec le VIH. Enfin, il faudra agir face aux obstacles en matière de droits, d'égalité des genres et aux autres freins sociaux et structurels qui entravent l'accès aux services. Pour Winnie Byanyima, Directrice exécutive de l'ONUSIDA, les grandes disparités de couverture du traitement qui existent entre les enfants et les adultes sont scandaleuses. « Cette alliance nous permettra de traduire notre indignation en une action concrète. En associant de nouveaux médicaments améliorés, un engagement politique renouvelé et l'activisme déterminé des communautés, nous pourrons être la génération qui mettra fin au Sida chez les enfants. Cette victoire est possible, mais seulement dans l'unité », a-t-elle déclaré.

4ème Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique

Dr Salim Abdool Karim et Quarraisha Abdool Karim honorés par le Japon

A quelques jours de la TICAD 8, le Premier ministre du Japon, Fumio Kishida, a décerné à Tokyo (Japon), mercredi 03 août 2022, le « 4ème Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique » aux Docteurs Salim Abdool Karim et Quarraisha Abdool Karim du Centre pour le programme de recherche sur le sida en Afrique du Sud (abrégé en «CAPRISA»).

• *Sylvestre TCHOMAKOU*

Lancé en 2006 par le Japon, le « Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique », dont l'objectif est de récompenser des chercheurs ou des organisations ayant réalisé des résultats remarquables dans les domaines de la lutte contre les maladies infectieuses (et autres maladies) et de la promotion de la santé publique en Afrique, a connu ses lauréats au titre de la 4ème édition. Il s'agit de deux (02) personnalités et une (01) institution africaines : les Docteurs Salim Abdool Karim et Quarraisha Abdool Karim du Centre pour le programme de recherche sur le sida en Afrique du Sud (CAPRISA, dans la catégorie Recherche médicale) et le Programme d'Eradication du Ver de Guinée (dans la catégorie des Services médicaux). Cette décision du gouvernement du Japon, d'après le communiqué de presse relatif au Prix, est le fruit de l'engagement de plusieurs années au service du bien-être, sans relâche des communautés. « Les Docteurs Salim S. Abdool Karim et Quarraisha Abdool Karim du CAPRISA, de l'Université de Columbia, New York ainsi que de l'Université de KwaZulu-Natal, République d'Afrique du Sud, méritent d'être récompensés par le 4ème Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique dans la catégorie de la Recherche médicale pour leurs recherches novatrices et leur leadership scientifique en Afrique sur plus de trois décennies. Pendant cette période, les Abool Karims ont travaillé côte à côte en tant que conjoints-scientifiques et se sont attaqués à des maladies dévastatrices, en surmontant des obstacles scientifiques et politiques. Dans leurs nombreuses réalisations, ils incarnent l'esprit de Hideyo Noguchi », lit-on dans le communiqué. Mieux, « au prix d'un risque professionnel considérable, apprend la note, ils ont confronté le Déni du SIDA, fourni des traitements antiviraux salvateurs au mépris de la politique gouvernementale et développé des approches de prévention du VIH qui donnent du pouvoir aux femmes de se protéger. Ils ont établi des centres de recherches collaboratives sur le VIH, en travaillant avec des partenaires internationaux sur les vaccins, la recherche sur l'immunopathogenie, les microbicides et les traitements antiviraux ». Au fort de la pandémie de SRAS-CoV-2, ils se sont, par ailleurs, fortement impliqués en entreprenant une surveillance rapide, promouvant la prévention fondée sur des preuves et luttant contre la désinformation sur les vaccins contre la Covid-19.

• ***Les Professeurs Salim et Quarraisha Abdool Karim au laboratoire principal du CAPRISA***

De la catégorie des services médicaux

« Le 4ème Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique est décerné au Programme d'Eradication du Ver de Guinée dans la catégorie des Services médicaux pour la quasi éradication de la maladie du ver de Guinée, dirigé par le Centre Carter et réalisé en partenariat avec les ministères de la santé en Afrique, les communautés, les organisations non gouvernementales et des partenaires clés comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) des États-Unis », souligne le communiqué pour ce qui est de l'institution lauréate dans la catégorie des Services médicaux, le Programme d'Eradication du Ver de Guinée. Cette distinction n'est donc que le couronnement d'un parcours et d'un engagement soigneux au service des peuples d'Afrique.

Il est à noter que la récompense du « Prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique » se compose d'un certificat, d'une médaille et de la somme de 100 millions de yens (environ 1 million de dollars américains) pour chaque catégorie. Le Prix est initié en l'honneur du Dr Hideyo Noguchi (1876-1928), un éminent scientifique médical japonais qui, au début du XXe siècle, à l'époque où les maladies contagieuses faisaient rage, a consacré sa vie à la recherche bactériologique et a trouvé la mort en étudiant la fièvre jaune en Afrique.

Sous le parrainage de ROMUALD WADAGNI

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances

L'économiste 10 ans

1er FORUM DE L'ECONOMISTE

COTONOU - 16 & 17 SEPTEMBRE 2022

Thème central :

Efficacité de l'information économique et financière pour la croissance durable en Afrique Subsaharienne

Au Programme :

Panels - Partage d'expériences - Activités sociales et touristiques - Soirée de Gala et distinction de partenaires

Lieu : Azalaï Hôtel de Cotonou

UEMOA CORIS BANK BSIC BRVM NSIA
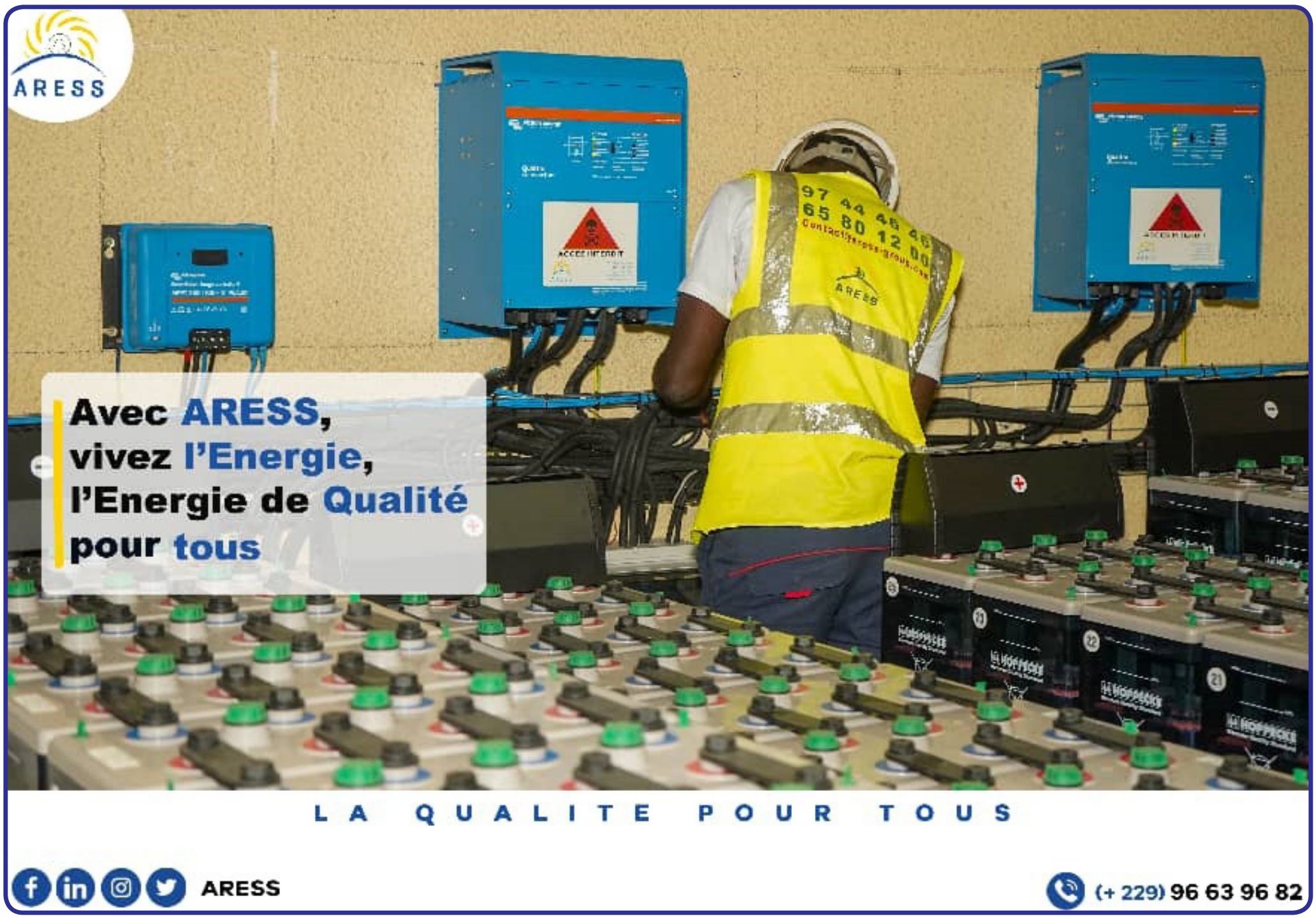
+229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00
www.leconomistebenin.com